



par Serge LESIMPLE  
Président de PRESANSE

**PRESANSE** : Association à but non lucratif, Présanse (Prévention, Santé, Service, Entreprise) est l'organisme représentatif des 240 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de France

## « LES SSTI SUR LE TERRAIN DE LA CRISE... »

**L**a crise sanitaire de ce début d'année a plongé les entreprises dans une situation inédite. Une partie de l'économie s'est retrouvée à l'arrêt et l'autre a dû poursuivre son activité, parce qu'elle était indispensable à la population, souvent dans des conditions difficiles.

Les enjeux de la santé au travail ont ainsi pris une ampleur sans précédent : Employeurs et salariés ont dû concilier exigences sanitaires et préoccupations économiques.

Quels sont les risques ? Comment se protéger ? Comment s'organiser ? Comment réagir en cas d'infection ? Comment rassurer ? Autant de questions auxquelles il a fallu trouver des réponses opérationnelles !

Nul doute que s'exprimeront de nombreux commentateurs ou experts pour expliquer a posteriori ce qu'il aurait fallu faire. Or, l'humilité et la mesure devraient être de mise. Et une réflexion collective réunissant tous les acteurs concernés devrait s'imposer pour anticiper, en responsabilité, les crises à venir.

De très nombreuses entreprises ont pu bénéficier de l'appui de leur Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) pour faire face à cette situation exceptionnelle. Voilà les faits. Elles ont pu compter sur des acteurs de proximité dont les compétences pluridisciplinaires sont restées très majoritairement disponibles et ont été largement mises à contribution.

En 2 mois, 1,5 millions d'actions de conseil ont été menées et 330 000 consultations médicales ont été réalisées, à distance ou en présentiel, dans le silence complet des pouvoirs publics sur l'action des SSTI et leur disponibilité...

Nous le rappelons, l'humilité s'impose en pareille circonstance : tout n'a pas été égal et réussi. Les SSTI ont été, comme tout acteur de terrain, confron-

tés au choc de la pandémie et à l'évolution des consignes gouvernementales. Ils ont dû revoir leur organisation et leurs modalités d'intervention dans un temps record pour répondre à l'urgence sanitaire. Ils ont apporté massivement leur conseil et leur expertise aux employeurs et aux salariés, par des solutions pratiques compatibles avec les réalités de leurs activités.

Les pages qui suivent illustrent à la fois l'agilité des entreprises à mettre en œuvre des réponses concrètes permettant la poursuite de leur activité dans les meilleures conditions de sécurité possibles, et la capacité d'adaptation des équipes santé-travail présentes sur tout le territoire national, qui les ont accompagnés, parfois en partenariat avec d'autres parties prenantes et institutions de leurs régions.

Elles disent aussi à quel point les Services de Santé au Travail Interentreprises, administrés par des représentants d'employeurs et de salariés de l'économie locale, sont des acteurs de proximité, nécessairement préoccupés par la vie des TPE et PME de leur bassin d'emplois.

Au moment où s'ouvrent des négociations entre les partenaires sociaux pour une réforme du système de santé au travail, rejoignant la volonté de nombreux parlementaires et du gouvernement de la conduire avant la fin du quinquennat, ces retours de la crise « vus d'en bas », sont riches d'enseignements, au-delà du partage des pratiques.

Le pouvoir de décision, au plus près du terrain, est indispensable pour répondre à ses besoins réels. Et si un pilotage rénové des politiques de santé au travail par les partenaires sociaux et l'État, afin de sécuriser et harmoniser l'accompagnement des entreprises, est vivement souhaitable, la maîtrise locale des moyens, pour mettre en œuvre et innover, doit être préservée. La période que nous venons de traverser l'a parfaitement démontré !